

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 43

Artikel: Histoire d'un mulet
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

comme les nuages gâtent la gaité et le bleu du ciel.

Oh ! que n'ai-je eu le plaisir et l'honneur de vous connaître : comme je serais bien vite allé vous demander l'hospitalité !...

A la prochaine famine, je le ferai, je vous le promets.

Cela dit, madame, ne me laissez-vous pas l'espoir de vous voir de temps en temps collaborer au *Conteur* par quelque spirituelle communication ?... Votre style me plaît.

En retour, je vous donnerai le revers de la médaille ; je vous dirai tout ce qu'il y a de beau, d'intéressant, d'agréable dans votre charmante ville de Neuchâtel, et, — à côté de mes petits déboires, — tout le plaisir que j'y ai goûté.

Quoi qu'il advienne, madame, je vous prie d'agrémenter mes sincères remerciements et de croire à ma respectueuse considération

L. M.

Histoire d'un mulet.

Un de nos abonnés nous écrit de Turin :

Vous vous plaignez souvent, dans votre beau canton de Vaud, des lenteurs de la bureaucratie ; eh bien, il n'y a pas que chez vous où les rouages administratifs fonctionnent lentement. En Italie aussi on connaît le « piano, piano, » témoin l'histoire suivante, qui n'a que quelques semaines de date :

Les élèves d'un lycée étaient allés, pendant les vacances, passer un mois de villégiature, sous la conduite de leurs professeurs, dans un pays alpin. Leur but était de faire de nombreuses excursions : aussi le proviseur reconnaît-il bientôt la nécessité d'avoir un mulet pour transporter les provisions de bouche.

Il écrit donc au censeur des études :

« Faites l'acquisition d'un mulet pour nos élèves. »

Le censeur des études écrit, deux jours après, au préfet de la ville :

« Le proviseur du lycée désirerait obtenir un mulet pour nos élèves. »

Au bout de quatre jours, le préfet en réfère au ministre de l'instruction publique :

« Le censeur des études demande un mulet au nom du proviseur du lycée en excursion ici. »

Cinq jours plus tard, le ministre de l'instruction publique transmettait la demande à son collègue de la guerre :

« Pourriez-vous accorder un mulet que le censeur des études du lycée en excursion me fait demander par le *canal* du préfet de X... pour le compte du proviseur de ce lycée. »

Après quelques jours de réflexion, le ministre de la guerre manda au commandant du corps d'armée de la région :

« Si vous avez un mulet de disponible, donnez-le au préfet de X... pour qu'il le passe au censeur des études, qui le remettra à la disposition de son proviseur. »

Ce fut qu'au bout de cinq jours que le général commandant le corps d'armée écrivit au commandant de la division, lequel transmit l'ordre à un colonel, qui s'en reposa je ne sais plus sur qui.

Bref, après quarante-cinq jours de transmission de demandes et d'ordres, le mulet fut mis à la disposition du censeur des études. Malheureusement, les élèves du lycée avaient, depuis quinze jours déjà, dit adieu à leur villégiature alpine.

Conseils d'un père à son fils se rendant à Paris. — Tu logeras rue de la Monnaie. — Le plus loin possible de la rue Vide-Gousset. — Tu trouveras la science rue de la Sorbonne. — La médiocrité, rue des Deux-Ecus. — La valeur, rue de la Victoire. — La lumière, rue des Trois-Chandelles. — La sécurité, rue des Trois-Portes. — La douceur, rue des Amandiers. — Le flegme, rue des Anglais. — L'intépidité, rue d'Arcole. — Les plaisirs nobles, rue des Beaux-Arts. — L'embarras, rue des Douze-Portes. — Les danseurs, rue des Ballets. — Les financiers, rue de la Banque. — Le bruit, rue des Batailles. — Les fats, rue du Petit-Lion. — Les niais, rue Beauveau. — L'amour de l'étude, rue de la Bibliothèque. — La vérité, rue du Puits-qui-parle. — La propreté, rue des Blanchisseuses. — La joie, rue des Bons-Enfants. — L'étourderie, rue de la Braque. — L'économie, rue Cassette. — La ponctualité, rue du Cadran. — Le repos, rue de la Chaise. — Le bon air, rue des Champs. — La solitude, rue Chanoinesse. — Le calme, rue du Chaume. — La bonne chère, rue des Boucheries. — La Gaïté, rue de la Chopinette. — La lenteur, rue Clopin. — La légèreté, rue du Cœur-Volant. — L'expérience, rue de l'Echaudé. — La combinaison, rue de l'Echiquier. — La vanité, rue des Ecrivains. — Le doute, rue de l'Essai. — Les vrais amis, rue de la Fidélité. — Le commerce, rue de Gênes. — La confiance, rue Sainte-Foy. — La douleur, rue de l'Ortie. — Les médecins, rue des Morts. — Les usuriers, rue des Rats. — Les braves, rue du Reimpert. — Enfin, mon cher fils, marche droit, afin d'éviter la rue de l'Enfer et d'arriver sain et sauf rue du Paradis.

On vilhio qu'a perdu dâi z'annaïès.

Lo vilhio Tchabran a z'u sè noinantè-dou z'ans lo dzo dè la St-Déni, et lo vouaïque que va su sè noinantè-trâi, qu'on lâi ein baillérâi pas mé dè septantè-cinq, dâo tant que l'est bin conservâ. L'est veré que n'a fauta dè rein et que l'a adé boune estoma et pou dè cousons.

L'autre dzo, qu'on einterrâvè on djeino valottet dè veingt ans, lo vilhio Tchabran desâi : Ne sé pas coumeint lo mondo va oreindrâi ; clliâo dzouvenèz dzeins ne sâvont pas sè conduirè, et ne sont què dâi polets ; jamé dè la viâ n'arrevont à dépassâ pî lè houetanta, coumeint mè, et portant saré onco bin dè pe vilhio se m'été on pou mé mènadzi !

On pourro retzo.

L'an passâ, ein faseint la colletta po lè z'intiurablio, lo menistrè s'ein va tsi lo père Bétse, on retsâ qu'a bin ào sélao, créancès dein son bureau et adé prâo dzaunets. Mâ lo bougros est rance qu'on tonaire et l'est bin maugrâ li que soo son porta-mounia dè